

# Débats des Communes

PREMIÈRE SESSION—DIXIÈME PARLEMENT

## CHAMBRE DES COMMUNES.

Lundi, 15 mai 1905.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

### VACANCE DANS OXFORD-NORD.

M. T. S. SPROULE : Monsieur l'Orateur, avant que la Chambre passe à l'ordre du jour, je désire vous faire observer, ainsi qu'à cette Chambre, que, par suite du décès de l'honorable James Sutherland, la circonscription d'Oxford-nord se trouve sans représentant, et je vous prie d'en prendre note de la manière ordinaire.

### PORTEFEUILLE DES TRAVAUX PUBLICS.

M. R. L. BORDEN : Avant que la Chambre passe à l'ordre du jour, je me permettrai de demander au Gouvernement, s'il est vrai, comme le dit la rumeur relevée par les journaux, que le député de London (M. Hyman) ministre des Travaux publics par intérim, a été assermenté comme membre du cabinet, et si tel n'est pas le cas, le ministre se propose-t-il de prendre des mesures dans ce sens avant longtemps ?

L'honorable sir WILLIAM MULOCK (directeur général des Postes) : La rumeur d'après laquelle le ministre intérimaire des Travaux publics aurait été assermenté comme ministre est inexacte. Quant à la seconde partie de la question de mon honorable ami, il aura peut-être l'obligeance de la répéter demain quand le premier ministre (sir Wilfrid Laurier) sera à son siège.

### DEMANDES DE DOCUMENTS.

M. R. L. BORDEN : Avant que la Chambre passe à l'ordre du jour, j'aimerais à signaler à l'attention du Gouvernement certains documents qui devaient être déposés sur le bureau de la Chambre, mais qui ne l'ont pas été. Je veux parler de ceux relatifs à l'entreprise pour la construction d'une clôture en fil de fer le long de la frontière internationale, entre les territoires du Nord-Ouest et les Etats-Unis. A ce sujet, je pensais que le Gouvernement pourrait produire quelque explication de la part du secrétaire du département, explication qui n'a pas encore, que je sache, été déposée sur le bureau

de la Chambre. L'explication fournie à la Chambre dans une circonstance précédente n'était pas, si j'ai bien compris, de la part de celui qui avait écrit à la compagnie qui s'était plainte de ce qu'on ne lui permettait pas de soumissionner.

Le ministre intérimaire des Travaux publics (M. Hyman) a, de son côté, promis de déposer les papiers relatifs à une entreprise commencée, ainsi que ceux relatifs à l'entreprise projetée, pour pavage "bitulithique" ; il s'agissait dans le premier cas d'un pavage à poser en face du parlement, et, dans le second cas, du projet de confection d'un pavage dans la rue Wellington.

Dans un de ces cas, le premier ministre (sir Wilfrid Laurier) avait promis que les documents originaux seraient déposés.

C'était en réponse, si je ne me trompe, à la demande de mon honorable ami de Lanark-sud (M. Haggart), et il s'agissait, si je m'en souviens bien, du projet de construction de la clôture de fil de fer

Sir WILLIAM MULOCK : Lorsque cette question de la clôture en fil de fer fut soulevée en cette Chambre jeudi dernier, le ministre déclara qu'il ferait déposer les papiers sur le bureau de la Chambre le plus tôt possible. Je suis persuadé qu'on a donné ordre de les préparer, et que la promesse sera mise à exécution sans retard. Mon honorable ami me permettra d'observer qu'il n'y a pas eu de marché de passé, bien qu'il ait parlé d'un marché.

M. R. L. BORDEN : Mais non.

Sir WILLIAM MULOCK : Il a été envoyé au département de la Justice un brouillon de ce qui aurait pu devenir un contrat. C'est à quoi il fait allusion, j'imagine.

M. R. L. BORDEN : Je veux dire tous les papiers relatifs à cette affaire.

Sir WILLIAM MULOCK : J'ai cru que l'honorable député avait parlé d'un marché et j'ai voulu faire la distinction, de crainte qu'on ne supposât que j'avais adhéré à cette opinion. Il ne paraît pas qu'il y ait eu de marché. Quant au pavage "bitulithique" mon honorable ami le ministre intérimaire des Travaux publics (M. Hyman) va se charger de répondre.

L'honorable M. CHARLES S. HYMAN (ministre intérimaire des Travaux publics) : Je me ferai un plaisir de déposer les papiers sur le bureau ou de les remettre à l'honorable député (M. R. L. Borden) demain.